



En ce Jour International des Droits de l'Homme, la société civile exige de l'Union Européenne une plus grande cohérence de sa politique extérieure.

Bruxelles le 10 décembre 2013. A l'occasion de la journée Internationale des Droits de l'Homme, les réseaux de la société civile Alop, Cifca, Grupo Sur, Oidhaco et Protection International, rappellent à l'Union Européenne que le respect des droits humains doit être l'axe directeur de ses relations commerciales avec l'Amérique Latine.

En décembre 2012, le Parlement Européen a ratifié les accords commerciaux avec la Colombie, le Pérou et l'Amérique Centrale. La société civile a depuis exprimé sa profonde préoccupation quant à l'asymétrie entre les deux régions et la primauté donnée aux intérêts économiques sur la garantie des droits humains.

Les organisations signataires considèrent que ces accords commerciaux, risquent, outre de favoriser l'exploitation des ressources naturelles, d'aggraver les inégalités sociales générées par l'actuel modèle économique. En Amérique Latine, les femmes et les hommes qui ont élevé la voix de manière pacifique pour dénoncer cette situation qui viole les droits économiques, sociaux, environnementaux et culturels, ont été menacés, agressés physiquement, détenus arbitrairement, assassinés et déplacés de force par diverses autorités et autres acteurs non-étatiques.

Pour ces raisons, les réseaux de la société civile recommandent à l'Union Européenne de continuer son soutien aux politiques protégeant les personnes engagées dans la défense des droits humains dans la région. Pour que ces politiques soient intégrées, des mesures préventives et d'investigation sur les agressions commises devraient y figurer. Il est recommandé, notamment, qu'une attention particulière soit accordée aux défenseurs communautaires, autochtones et afro-descendants qui défendent les ressources naturelles, la terre et le territoire et vivent souvent dans des régions éloignées.

S'il est certain que l'UE a joué un rôle important dans la promotion et le respect des droits humains, les organisations signataires, rappellent ici que cet engagement doit figurer de façon cohérente dans les relations commerciales avec la Colombie, le Pérou et l'Amérique Centrale afin d'assurer que ces relations ne restreignent pas les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Dans la même ligne, les organisations se joignent à l'appel du Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter, dans sa conclusion au XV Forum UE-ONG sur les Droits de l'Homme qui s'est tenu à Bruxelles les 5 et 6 décembre derniers où il a souligné l'importance de "pratiquer ce qui est prôné pour garantir la crédibilité même de l'Union Européenne"